

COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DANS L'ESPACE CIMA : de la souscription au règlement du sinistre

Pour **connaître les dates des prochaines sessions**, vous **préinscrivez en ligne**, ou **demandez un devis** pour l'organisation d'une session en intra, rendez-vous à l'adresse suivante www.chartered-managers.com/formation-comprendre-la-gestion-du-contrat-d-assurances.php ou par WhatsApp : +237 679 66 58 58

PROBLEMATIQUE

Maîtriser les règles applicables à l'opération d'assurance est le moyen le plus efficace de sécuriser le contrat et d'optimiser sa gestion

Le contentieux entre assureurs et assurés trouve son fondement dans le contrat d'assurance. **Celui-ci étant le lien juridique entre les parties, il devrait comporter la typologie des risques couverts, les clauses d'exclusion de responsabilité. Une meilleure compréhension par les parties devrait éviter les différents conflits et litiges pouvant survenir lors de l'exécution du contrat d'assurance.**

Cette situation est d'autant plus visible dans l'espace CIMA à travers le nombre sans cesse croissant de litiges liés au contrat d'assurance portés à la connaissance des tribunaux nationaux et des instances arbitrales sous-régionales.

A l'analyse des faits, on se rend compte qu'il existe une réelle incompréhension des termes du contrat par l'assuré au moment de sa formation, mais parfois **une volonté manifeste de l'assureur de dissimuler certaines clauses exclusives de garanties en faisant signer les contrats à l'assuré de façon hâtive.**

Aussi, la distinction des clauses définissant l'objet de la garantie et les clauses d'exclusion du risque dans le contrat d'assurance conduit à un constat : celui de l'échec d'une disposition spéciale censée mieux protéger l'assuré et la possibilité conférée à l'assureur d'exclure sa garantie par des clauses rédigées par ses soins et interprétées à sa manière. Cette situation engendre dès la survenance d'un sinistre beaucoup de contestations liées à la mauvaise interprétation du contrat d'assurance. D'où notre interrogation de savoir **si nous allons vers une assurance sans couverture de risques ?**

Parce que le contrat d'assurance est à la fois un contrat d'adhésion et synallagmatique, les assurés ne savent pas **que leur avis compte dans le choix des garanties qui sont souscrites, les conditions particulières venant individualiser chaque contrat.** La connaissance des fondamentaux techniques et juridiques est indispensable pour orienter leurs choix et les imprégner des éléments constitutifs des dossiers sinistres.

C'est dans l'optique d'apporter plus d'éclairage sur la notion de contrat d'assurance et améliorer la relation assureur assuré que le CHARTERED MANAGERS, spécialisé en formations en droit CIMA organise ce séminaire

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

- Comprendre le marché de l'assurance et ses acteurs.
- Se familiariser avec les polices d'assurances, les grands principes et la terminologie.
- Connaître les bases techniques prévalant dans la formation du contrat d'assurance au sein de l'espace CIMA
- Connaître les principales assurances de l'entreprise.
- Connaître la structure et le contenu du contrat d'assurance afin d'éviter tout litige éventuel entre les parties en cas de sinistre
- Adopter les bons réflexes contractuels à toutes les étapes de la vie du contrat d'assurance
- Mieux cerner les conditions de validité des clauses exclusives de garantie dans le contrat d'assurance

COMPETENCES VISEES

A l'issue de ce séminaire, chaque participant sera capable de :

- Apprécier ses besoins en matière d'assurance.
- Identifier les clauses impératives et les clauses non impératives du contrat d'assurance ainsi que leurs particularités prévues dans le code CIMA
- Avoir les bons réflexes en cas de sinistres.
- Anticiper et se prémunir des situations contentieuses liées à l'exécution du contrat d'assurance et éviter par conséquent les procès long et coûteux pour l'entreprise.

PROFIL ET PUBLIC CIBLE

- Directeurs Généraux, Directeurs Administratifs et Financiers
- Tout collaborateur en relation avec la prestation de vente ou de gestion des contrats d'assurance
- Responsables Sinistres et Contentieux des compagnies d'assurances
- Directeurs Techniques et Sinistres
- Responsables des Ressources Humaines
- Responsables Commerciaux
- Contrôleurs Internes et Auditeurs Internes
- Responsables chargés de la gestion des contrats d'assurances
- Courtiers et Agents Généraux et leurs collaborateurs
- Magistrats, Avocats, Huissiers de justice, etc.

PLAN DE FORMATION

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE

- Chiffres clefs
- Acteurs du marché
- Cycles et volatilité du marché

Étude de cas : Exemple de placement de risque sur le marché

PARTIE 1 – LES ASPECTS JURIDIQUES

I-1 CARACTÈRES DU CONTRAT D'ASSURANCE

- Contrat consensuel
- Caractères d'ordre public
- Contrat synallagmatique
- Contrat aléatoire
- Contrat à titre onéreux
- Contrat d'adhésion
- Contrat de bonne foi
- Principes prévalant à la validité du contrat : capacité des parties et consentement

I-2 LES RÈGLES DE FORME DES CONTRATS D'ASSURANCE

- Définitions et importance d'un point de vue juridique de ces documents :
 - la fiche d'information précontractuelle
 - la proposition
 - le contrat d'assurance
 - l'avenant
 - la note de couverture

I-3 LES INTERVENANTS AU CONTRAT

- Les entreprises d'assurances
- Le rôle des intermédiaires d'assurance
 - Les agents généraux d'assurance
 - Les courtiers d'assurance
 - Le rôle de conseil des intermédiaires d'assurance
- Le souscripteur du contrat d'assurance
- L'assuré
- Les tiers bénéficiaires
- L'assuré pour compte
- Les créanciers hypothécaires
- Les tiers victimes dans les contrats d'assurances de responsabilité
- Les quatre obligations fondamentales du souscripteur :
- Points sur le proposant, l'adhérent, l'assuré, le bénéficiaire...

I-4 LA DÉCLARATION DES RISQUES

- Lors de la souscription du contrat et en cours de contrat
- La notion de fausse déclaration et ses conséquences
- Fausse déclaration intentionnelle et non intentionnelle

I-5 EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

- Exclusions légales et contractuelles
- Limitations : franchises, découverts, plafonds de garanties

I-6 LA RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LES ASSURANCES

- Textes législatifs et réglementaires
- Le contrôle de l'état

I-7 LA CESSATION DU CONTRAT D'ASSURANCE

- Cas de cessation de plein droit, à l'initiative de l'assureur et/ou du souscripteur

I-8 DÉLAIS DE PRESCRIPTION DES ACTIONS DÉCOULANT DU CONTRAT D'ASSURANCE

Étude de cas : Présentation de polices

PARTIE 2 LES FONDAMENTAUX TECHNIQUES

II-1 SÉLECTION DES RISQUES

- Notions de risque et de risque assurable
- Sélection des risques
- Le transfert du risque à l'assureur
- Homogénéisation des risques
- L'assurance de groupe
 - Techniques de Division des risques
 - Division des risques entre assurés
 - Division des risques entre assureurs
 - Coassurance
 - Réassurance
 - Les pools

II-2. CLASSIFICATION DES ASSURANCES

II.3. LA PREUVE DU CONTRAT

- La police d'assurance
 - Contenu de la police
 - Documents contractuels
 - Interprétation de la police
 - La note de couverture
 - Prise d'effet du contrat
- La modification du contrat
- La durée du contrat

II-4 LES SINISTRES : LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS EN FONCTION DU TYPE DE CONTRAT

- Assurance Tous Risques Chantier / Montagne et Essai
- Assurance Individuelle accident
- Assurance automobile
- Assurance Santé
- Assurance Transport
- Assurance Vol avec effraction
- Assurance Dégâts des eaux
- Assurance Bris de glace
- Assurance Incendie
- Assurance Responsabilité civile hors auto

- Etc.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- La méthode participative sera appliquée avec en toile de fond l'utilisation des cas pratiques ;
- Méthodes pédagogiques actives favorisant la mise en application des acquis
- Chaque participant aura droit à un support complet de formation, stylos et bloc-notes au début du séminaire ;
- Une Attestation sera remise à chaque participant au terme de la formation

PROCHAINES SESSIONS

Format	Date	Lieu	Coût
Inter-entreprises	3 jours Du 11 au 13 septembre 2019	AKENA Hôtel, Akwa, Douala,	650 000 fcfa
Intra-entreprise	A convenir	A convenir	A convenir

(Facturés et payés HT, notre cabinet étant exonéré de la TVA pour ses activités de formation)

Les frais couvrent : L'accès à la formation, les pause-déjeuner, un kit de formation comprenant un bloc-notes, et le support pédagogique. Ils ne couvrent pas les frais de transport ou d'hébergement

BÉNÉFICIEZ DES RÉDUCTIONS SUIVANTES (non cumulables) :

- 10% pour toute inscription confirmée et réglée 30 jours avant le début de la session
- 10% à partir du 3ème participant de la même entreprise

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1. **Effectuer une pré-inscription gratuite** en ligne sur la page web de la formation ici www.chartered-managers.com/formation-comprendre-la-gestion-du-contrat-d-assurances.php puis cliquez sur le bouton « **PRE-INSCRIPTION EN LIGNE** » puis remplissez et validez le formulaire

Vous pouvez aussi remplir et nous retourner par email (info@chartered-managers.com) ou WhatsApp (+237 679 66 58 58), le formulaire de préinscription ci-joint ou téléchargeable sur notre site web à l'adresse suivante : <https://www.chartered-managers.com/BIB.docx>

En fonction de la disponibilité en cours sur la session choisie à la date de réception du formulaire, nous confirmerons la poursuite du processus d'inscription via l'émission d'une facture proforma accompagnée de nos coordonnées bancaires pour déclencher votre règlement.

2. **Confirmez votre participation** en procédant règlement intégral des frais de participation **15 jours au plus tard avant la date du début de la session choisie.** (Vous bénéficiez de 10% de réduction en confirmant votre participation 30 jours avant le début de la session) Le nombre de places par session étant limité, les inscriptions sont validées selon l'ordre chronologique de l'encaissement de paiements Suite à la réception du règlement, vous recevrez une attestation d'inscription afin d'appuyer vos démarches administratives en cas de demande de visa.
3. **Convocations à la formation** : Une convocation avec l'ensemble des détails pratiques (programme détaillé, plan d'accès, possibilités d'hébergement à proximité du lieu de formation, etc.) sera envoyée à chaque participant inscrit par voie électronique (email et WhatsApp) au plus tard 07 jours avant le début de la session.

PRINCIPAL INTERVENANT

Expert de terrain, rompu à la pratique en entreprise ainsi qu'à la formation des professionnels de l'Assurance et acteurs économiques en Afrique, l'animateur de cet atelier jouit d'une expertise reconnue en Assurances CIMA.

- Diplômé d'étude supérieure spécialisée en Assurance de l'IIA, (3^e promotion 1978)
- Auditeur Interne à AXA-Cameroun pendant plus de 10 ans
- Professeur titulaire au cycle DESS-A de l'Institut International des Assurances (IIA) Yaoundé
- Plus de Trente-six (36) années d'expérience professionnelle en Assurances CIMA.

INFORMATIONS PRATIQUES

VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. A ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient au mieux. Néanmoins, nous pouvons vous proposer un hébergement dans l'hôtel qui abrite le séminaire au prix fixe de 25.000 fca par nuit, avec accueil à l'aéroport et transfert gratuit à l'hôtel par la navette. Les chambres sont climatisées, équipées d'un téléviseur et d'une connexion Internet haut débit. Si ce mode d'hébergement vous convient, merci de l'indiquer dans la partie correspondante du formulaire d'inscription. Le règlement se fera au niveau de l'hôtel à votre arrivée.

VISA

Pour les participants venant des Pays où le Cameroun ne dispose pas d'une ambassade, nous saisis au moins 03 semaines avant la date du séminaire et nous transmettre les documents suivants : copie passeport et plan de vol des participants en vue de l'obtention sur place d'une autorisation de visa d'entrée au débarquement leur permettant de s'acquitter des frais de visa une fois à l'aéroport international de Douala-Cameroun.

QUOTA MINIMUM

Un quota de cinq (5) personnes minimum est nécessaire pour valider une session. En deçà de ce nombre, le Cabinet CHARTERED MANAGERS se réserve le droit de reporter la session ou de la jumeler avec une autre. Dans ce cas précis, les participants ayant déjà effectué leur paiement seront intégralement remboursés. Toutefois, le participant peut, s'il le désire, demander à ce que ses frais lui soient gardés pour la session suivante ou pour un autre thème

CADRE DE LA FORMATION

Nos séminaires se déroulent dans des salles confortablement aménagées, climatisées et équipées de vidéoprojecteur. A la fin du stage, une fiche d'évaluation individuelle est remise à chacun des participants pour lui permettre d'apprécier la formation au travers du programme, des animateurs et de l'environnement de la formation.

NOUVEAU : VOUS POUVEZ DESORMAIS CREER VOS DATES DE SESSION À LA CARTE

Cette formation ou toute autre formation de notre catalogue vous intéresse mais la date ne vous convient pas ? En exclusivité, CHARTERED MANAGERS vous propose de créer vous-même de nouvelles sessions ouvertes à tous !

- Il vous suffit d'avoir au moins 03 collaborateurs à former sur un même thème au cours d'une même session.
- Faire votre demande de création de session **au minimum 6 semaines** avant la date à laquelle vous souhaitez faire programmer une session.

Comment procéder ?

1. Contactez-nous par email (info@chartered-managers.com) ou par WhatsApp ((+237 679 66 58 58) ou rendez-vous sur la page de cette formation ici www.chartered-managers.com/formation-comprendre-la-gestion-du-contrat-d-assurances.php puis cliquez sur le bouton « **CREER UNE SESSION** » puis remplissez et validez le formulaire
2. Un conseiller formation enregistre votre demande et vous confirme sous 3 jours ouvrés la possibilité d'ouvrir la session demandée

PROGRAMME EN INTRA / SUR MESURE

Vous souhaitez personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise ? Nous pouvons créer un parcours pédagogique adapté à vos besoins spécifiques et opérationnels, et aussi adapter le programme ainsi que les cas pratiques aux spécificités de votre entreprise. Demandez un devis par email (info@chartered-managers.com) ou par WhatsApp (+237 679 66 58 58), ou en ligne sur le site de la formation ici

www.chartered-managers.com/formation-comprendre-la-gestion-du-contrat-d-assurances.php

et cliquez sur le bouton « **DEMANDE UN DEVIS** » puis remplissez et validez le formulaire:

A PROPOS DU CABINET ORGANISATEUR

CHARTERED MANAGERS / EXPERTS ASSOCIÉS est un Cabinet Panafricain d'Audit, de Conseil, d'Ingénierie de Formation et d'Accompagnement Managérial, créé par un noyau dur d'experts consultants pluridisciplinaires d'Afrique et la Diaspora, afin d'apporter une réponse concrète aux besoins des entreprises et administrations des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en matière de développement des compétences et de renforcement des capacités managériales.

Avec plus de 3000 professionnels formés, conseillés et accompagnés, un taux de satisfaction clients parmi les meilleurs du marché, le Groupe **CHARTERED MANAGERS / EXPERTS ASSOCIÉS** est le premier cabinet multi spécialiste de formation continue; Chacune de ses marques détient un positionnement expert sur son domaine de prédilection. Bénéficiez de toutes ces expertises et de la synergie du groupe.

Tous les formateurs Chartered Managers sont :

- 1) Des **praticiens, hauts cadres et dirigeants d'entreprises multinationales ayant exercé plus de 20 ans sur le terrain** dans leurs domaines d'intervention respectives,
- 2) **Des professeurs agrégés d'universités, et formateurs de grandes écoles professionnelles** (ESSEC, IIA, ENAM, IPD, UCAC, ESSTIC, CESAG, ERSUMA,) reconnus pour leur expertise et ayant déjà formé plusieurs générations de managers africains,
- 3) **Des professionnels aguerris** : Experts-Comptables, Conseils fiscaux agréés, Inspecteurs des Impôts, Avocats chevronnés, Experts consultants nationaux et internationaux, Experts en marketing digital

A travers leur longue expérience dans leurs domaines respectifs, ils ont tous :

- Consolidé leurs expertises et pratiques professionnelles dans l'audit, le conseil et l'accompagnement des entreprises de toutes tailles ;
- Acquis chacun une expérience pratique de plus de 15 à 35 ans dans leurs domaines d'activité et d'intervention, ainsi que des leviers de croissance permettant d'accompagner nos entreprises clientes à mieux optimiser leur potentiel de croissance ;
- Développé des compétences pédagogiques et des méthodes ciblées, affinées et adaptées dans le domaine de la formation des adultes.

CHARTERED MANAGERS, c'est plus de 60 formations spécialisées pour développer de nouvelles compétences, disponibles en inter et intra-entreprise ! Retrouvez toute notre actualité et l'ensemble de notre offre sur www.chartered-managers.com

ILS NOUS FONT CONFIANCE ET NOUS RESTENT FIDELES D'ANNEE EN ANNEE

Parmi les entités pour lesquels nous avons déjà exécuté des actions de formation à leur plus grande satisfaction et qui peuvent témoigner de notre expertise, nous sommes fiers de citer :

✚ Afriland First Bank	✚ Cabinet Sutter & Pearce (Congo)	✚ KIA Motors,
✚ ALPICAM,	✚ CAMI Toyota,	✚ L'Africaine des Assurances (Bénin et Guinée Équatoriale)
✚ Area Assurances,	✚ Commercial Bank of Cameroon	✚ Laboratoires PRIMA Sarl
✚ Banque Commerciale du Chari (Tchad)	✚ Commissariat National aux Comptes (Congo)	✚ Le Foyer du Marin
✚ Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)	✚ Direction Nationale des Assurances du Togo	✚ Logone et Chari Logistics,
✚ Banque Européenne d'Investissement	✚ Driving And Logistics (DAL)	✚ Machibel Sarl
✚ Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG)	✚ Éditions Clé,	✚ Media Communication (Guinée Équatoriale)
✚ Barcelone Hôtel	✚ ELECPLOMB SC	✚ Ministère des Forêts et de la Faune
✚ BIA Group,	✚ EMA Gabon	✚ NOTICAM SA
✚ BNP Paribas (France)	✚ ENEM,	✚ Pôle Régional de Formation des Régies Financières d'Afrique Centrale (Congo)
✚ BOH Plantations LTD,	✚ ESICO,	✚ Présidence de la République du Congo
✚ BOLUDA SA, (filiale du Groupe Boluda France),	✚ Express Exchange SA,	✚ RAINBOW Environment Consult
✚ Cabinet Axys SARL	✚ GeoResource,	✚ Resotel Télécom,
✚ Cabinet d'Avocats (SCP) Etah-Nan	✚ Groupe CFAO Cameroun	✚ SAHAM ASSURANCES Côte d'Ivoire
✚ Cabinet d'Avocats Me Agbekponou (Togo)	✚ Groupe CFAO Ghana	✚ SIKA Cameroun Sarl
✚ Cabinet FIDACO	✚ Groupe Fouré Lagadec,	✚ SOFIA-TP (République Centrafricaine)
✚ Cabinet M3B Audit et Expertise (Congo)	✚ Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM),	✚ Zenithe Insurance
✚ Cabinet Maitre Nyamsi	✚ Happy Constructions,	
✚ Cabinet Mazars	✚ Hilton Hôtel,	
	✚ Hôtel du Plateau	
	✚ Institut Africain des Assurances	

Et bientôt, VOUS

Découvrez en vidéo leur retour d'expérience avec notre cabinet sur

<https://www.chartered-managers.com/temoignages.php>

CONTACT / INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

Tél/WhatsApp : (+237) 679 66 58 58

| Email : info@chartered-managers.com

Retrouvez toutes nos formations en Assurances

<https://www.chartered-managers.com/formations/assurances>

**NOS AUTRES FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT EN ASSURANCES
SUSCEPTIBLES DE FORTEMENT VOUS INTERESSER**

Code	THÈME DE LA FORMATION	Durée
AS01	COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DANS L'ESPACE CIMA : DE LA SOUSCRIPTION AU RÈGLEMENT DU SINISTRE : Maîtriser les règles applicables à l'opération d'assurance est le moyen le plus efficace de sécuriser le contrat et d'optimiser sa gestion	3 jours
AS02	LA GESTION DES SINISTRES DOMMAGES EN ASSURANCE AUTOMOBILE : : Comment Améliorer la Performance Pour Une Gestion Performante et Innovante	3 jours
AS03	LES FRAUDES A L'ASSURANCE, ET PROPOSITIONS THÉRAPEUTIQUES : Comment mettre en place les moyens de prévention, de détection, de dissuasion et de lutte efficaces contre les fraudes dans les entreprises d'assurances	3 jours
AS04	AUDIT INTERNE ET CONTRÔLE DE GESTION Dans Les Entreprises d'Assurances de l'Espace CIMA :	,
	COMPRENDRE L'ASSURANCE TRANSPORT MARITIME SUR FACULTÉS - De la souscription du contrat à la gestion des sinistres :	3 jours
AS06	INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION CIMA : Maitriser les procédures amiables et contentieuse de gestion des dossiers d'accidents de la circulation	3 jours
AS07	Maîtriser le traitement comptable des opérations d'assurance IARD dans l'environnement CIMA :	3 jours
AS08	LE SINISTRE MAXIMUM POSSIBLE EN ASSURANCE DOMMAGES : Comprendre l'enjeu et la méthodologie de détermination, pour la souscription des risques commerciaux et industriels Maitriser la gestion des risques commerciaux et industriels	3 jours
AS09	TECHNIQUES DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DU PORTEFEUILLE D'ASSURANCE : Maitriser la gestion des risques commerciaux et industriels	3 jours

Une de ces formations vous intéresse ?

Contactez-nous par email ou pour recevoir sa fiche technique

PROCEDURE D'INSCRIPTION : Veuillez compléter ce formulaire directement en ligne et nous le retourner par email **ou** par WhatsApp.
En fonction des places restant disponibles sur la session choisie à la date de réception du formulaire, nous confirmerons la poursuite du processus d'inscription via l'émission d'une facture proforma pour déclencher votre règlement, qui devra nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la session. **Une** facture définitive acquittée pour votre comptabilité vous sera remise au début de la session ou avant sur simple demande

INTITULE DE LA FORMATION :

Date de la session

ENTREPRISE / CABINET / ORGANISATION

Dénomination sociale :

Adresse :

B.P. Ville : Pays : N.I.U :

Email Tél: RCCM :

Nom du 1^{er} responsable de l'entreprise :

Fonction : Cell : Email perso :

Personne à contacter pour le paiement :

Fonction : Cell : Email perso :

INFORMATIONS SUR LES PARTICIPANTS

	Nom e prénom ^(a)	Fonctions	Email ^(b)	Portable WhatsApp ^(c)	Montant
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					

a) Prière d'écrire les noms exactement comme ils doivent paraître sur le **CERTIFICAT de participation**
b) Merci d'inclure les **emails des participants** pour la réception des documents de travail avant la formation
c) Le **numéro mobile/WhatsApp** est nécessaire pour contacter le participant la veille du séminaire pour rappel, description du lieu de la formation,
d) **BAREME DES RÉDUCTIONS** (Non cumulables): - 10% à partir du 3^{ème} participant de la même entreprise
- 10% pour tout règlement au plus tard 30 jours avant le début de la session

Total	
Réduction ^(d)	
TVA	NA

HEBERGEMENT (s'il y a lieu) : 25 000 Fcfa (Nombre de nuits) (Nombre de chambres) =

MONTANT NET A PAYER

CHOISISSEZ VOTRE MODE DE PAIEMENT

Virement ou versement cash sur notre compte bancaire

Banque : UBA (United Bank Of Africa) : B.P. 2088 Douala - Cameroun
Code Banque | **Code Guichet** | **N° de Compte** | **Clé RIB**
1 0033 | **05201** | **01016000837** | **86**
Intitulé du Compte : CABINET CHARTERED MANAGERS :
SWIFT : UNAFMCX - **IBAN :** CM21 10033 05201 01016000837 86

Orange Money / MTN Mobile Money / Express Union Mobile

Espèces à notre cabinet Transfert Western Union / Money Gram / Ria

MODALITE DE PAIEMENT

100% libérés AU PLUS TARD 2 SEMAINES AVANT LE DEBUT DE LA SESSION. Mais le plus tôt est le mieux, car les inscriptions sont validées par ordre de réception des paiements dans la limite des places disponibles. **NB Pour tout paiement intervenant moins de 2 semaines avant le début de la session, seul les paiements en ESPÈCES, seront acceptés**

Fait à :

Le :

Nom, cachet et signature autorisés

QUOTA MINIMUM : Un quota de cinq (5) personnes minimum est nécessaire pour valider une session. En deçà de ce nombre, le Cabinet CHARTERED MANAGERS se réserve le droit de reporter la session ou de la jumeler avec une autre. Dans ce cas précis, les participants ayant déjà effectué leur paiement seront intégralement remboursés. Toutefois, le participant peut, s'il le désire, demander à ce que ses frais lui soient gardés pour la session suivante sur le même thème ou un autre thème. **VISAS :** Pour les participants venant des Pays où le Cameroun ne dispose pas d'une ambassade, nous saisis au moins 03 semaines avant la date du séminaire et nous transmettrons les documents suivants : copie passeport et plan de vol des participants en vue de l'obtention sur place d'une autorisation de visa d'entrée au débarquement leur permettant de s'acquitter des frais de visa une fois à l'aéroport de Douala-Cameroun. Le signataire déclare expressément avoir lu et approuvé sans réserve les conditions générales de vente des formations CHARTERED MANAGERS figurant sur notre site internet à l'adresse www.chartered-managers.com/formations/cqv.pdf